



**Syndicat National Force Ouvrière**  
**des Finances Publiques**  
**Section du Calvados**

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex  
[fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr)  
Permanence : 02.31.38.34.61

*Première Organisation Syndicale dans le Calvados*

## Comité Technique Local du 18 juillet 2017: Liminaire

Monsieur le Président,

Ce CTL se tient après les élections présidentielles et législatives. Monsieur Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, après avoir annoncé, dans un premier temps le Gel du point d'indice des fonctionnaires en 2018, a confirmé le 6 juillet dernier :

- le rétablissement du jour de carence dans la Fonction Publique, mesure démagogique et injuste ;
- la confirmation de l'objectif du gouvernement de supprimer 120 000 postes de d'agents publics ;
- la réduction des budgets des ministères à commencer par notre ministère de 268 millions d'Euros de crédits.

Vous noterez le caractère novateur de ces propositions !

Pour **FO-DGFIP**, la poursuite annoncée de la diminution des moyens de fonctionnement, des suppressions d'emplois, les restructurations permanentes, ne feront qu'aggraver les conditions de travail des agents et amplifier leur souffrance au travail comme l'attestent depuis des années les résultats de l'observatoire interne ainsi que les rapports annuels des acteurs de prévention

- De 2011 à 2016 le nombre d'agents en situation de souffrance a augmenté de plus de 40%,
- Les risques-psycho-sociaux, sont en augmentation : les restructurations engendrent incertitude sur l'avenir et aggravent les conditions de travail. Les charges de travail s'accroissent, le manque d'effectif au regard des missions n'épargne plus aucune catégorie,

Les suppressions d'emplois sont, pour **FO**, l'origine essentielle de la dégradation des conditions de travail.

Vous présentez ce jour tout un catalogue de restructurations. **Les représentants FO-DGFIP** s'étonnent des changements survenus dans les projets présentés ce jour par rapport à ceux qui étaient à l'ordre du jour du CTL initialement prévu le 4 juillet dernier et pour lequel l'ensemble des organisations syndicales du Calvados avait demandé un report à l'automne. **Les représentants FO-DGFIP** se félicitent de ce report au vu des documents transmis pour cette réunion. En effet, un certain nombre de projets a évolué dont certains n'étaient pas techniquement réalisables, d'autres sont soudainement apparus et certains ont disparu. Il est grand temps de faire vérifier les instruments car la navigation à vue a ses limites. Comment prétendre à une logique quand tout fluctue au gré des vents.

Par ailleurs à la demande **des représentants FO-DGFIP** qui demandaient des informations supplémentaires vous avez apporté quelques compléments et modifié les chiffres déjà fournis. Certains écarts posent question sur la fiabilité des informations transmises et sur l'impréparation du projet ASR dans son ensemble.

**Les représentants FO-DGFIP** reviendront dans le détail sur tous les points au cours des débats et entendent tout mettre en œuvre pour faire barrage à ces projets destructeurs pour les agents, les missions et le service public.

### Les représentants FO-DGFIP en CTL

#### TITULAIRES

Nathalie BLANCHOT, Géraldine TANQUEREL, Frédéric GABRIELLE, Eric GRANDMOUGIN, Bruno GILBERT

#### SUPPLEANTS

Marie-Claire AUBRY, Françoise DIMICOLI, Pascal LANGLINAY, Aurélia MASSIEU, Brigitte LOIR

#### EXPERT

Sophie BERTHELOT

**N'HESITEZ PAS A APPELER LA PERMANENCE POUR FAIRE REMONTER VOS PROBLEMES OU DEMANDER DES PRECISIONS.**

**Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !**